

Compte-rendu

COLLEGE DES ELUS	M. Noblecourt, I. Dunod, Claire Plateaux, Françoise Rahard, Pierre Brun
COLLEGE DES USAGERS	Robert Mondot, Jean-Marc Brun (UFC Que Choisir) Blandine Tomazo (Conseil de Quartier Hauts-de-Chambéry) Marie Rivière (Conseil de Quartier Lauriers) Pascal Bodin François Grumel (Conseil de Quartier Mérande) Bernadette Guerlince (Conseil de Quartier Comte Vert)
DELEGATAIRES	Emmanuel Dauphant (R3C) Anais Felci, Cyrille Aubry (Sodexo) Gilles Cerato, Eric Pagnard (Indigo), Jean-Pierre Parla, Raphael Coulaud (Q-PARK) Lilian Houvenagel (EFFIA) Jean-Pierre Parla, Raphael Coulaud (SAGS-Q-PARK) Nicolas Pachoud, Catherine BOUTARIN (PFCCA) Marie-France Tabutaud, Colette Milano (SPA) Christelle Chapel (SPL Chambéry 2040)
SERVICES	Raphaëlle Musy, Nathalie Ratel-Dussollier, Julie Gouverneur, Valérie Robert (Direction Appui au pilotage), Gaëlle Dubost (DEM), Elisa Bastide (Communication)

→ *Approbation à l'unanimité de la tenue de la séance en présentiel (Hôtel de Ville, salle des délibérations) et en distanciel (Zoom)*

a	EXAMEN DES RAPPORTS ANNUELS 2024 DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	CHAUFFAGE URBAIN : SCDC ET R3C	<u>Synthèse du rapport :</u> OBJET • Production et distribution de chaleur • Concession de 37 ans s'achevant au 31 août 2024 avec SCDC (Filiale d'Engie) • Une nouvelle DSP au 01/09/2024, pour 25 ans, avec R3C (filiale de Dalkia) • Périmètre de la nouvelle DSP élargi à 4 communes : Chambéry, Cognin, Bassens et La Motte-Servolex FAITS MARQUANTS 2024 • Mise en place de la nouvelle DSP : https://www.chaleur-urbaine-r3c.com/ • Classement du réseau de chaleur
----------	--	---	---

- Panne importante sur l'unité de valorisation énergétique, ce qui a empêché l'atteinte d'un taux d'ENR plus important

PERSPECTIVES

- Un programme soutenu de travaux sur les 4 communes et notamment l'interconnexion entre les réseaux centre-ville et les Hauts de Chambéry

CHIFFRES CLES 2024

- 180 000 Mwh livrés en 2024
- 70 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du RCU
- 58 km de réseau
- 27 500 éq logements desservis

Budget & Effectif

- 41 personnes au quotidien
- 25 M€ IFC entre délégataire entrant/sortant
- 245 M€ d'Investissement sur 25 ans pour R3C

Echanges :

Objectif : +94,5% d'ENR&r (Energie Renouvelable et Récupérable) dès 2028, ce qui est assez ambitieux pour un réseau de chaleur. Cela nécessite dans les prochaines années la réalisation d'une quantité de travaux importante.

Le réseau va également doubler en terme de logement desservis : objectif de + 43 700 éq logements desservis (contre 27 500 actuellement).

Le personnel de l'ancien délégataire a été repris et est resté en poste chez R3C.

Les effectifs ont considérablement augmenté par rapport à l'ancienne DSP car R3C est aussi responsable des études/chantiers et du développement/commercialisation du réseau de chauffage.

Une participante indique que Chambéry était classé 5^{ème} réseau de chaleur de France il y a quelques années et demande si cela est toujours le cas.

Valérie Robert répond que le réseau de chaleur de Chambéry est effectivement très vertueux par rapport à la taille de la Ville. Emmanuel Dauphant précise que selon les critères, Chambéry est en effet 5^{ème}, sachant que les réseaux de chaleur évoluent fortement en ce moment.

A noter que le terme « classement » dans la présentation fait référence ici à une obligation urbanistique de se raccorder au rcu : plus d'informations en ANNEXE 1.

Un participant pointe que selon lui, le réseau existant n'est pas en très bon état ; qu'en est-il de l'entretien aujourd'hui avec R3C ?

Valérie Robert indique qu'un des écueils de l'ancienne DSP était effectivement l'état du réseau en fin de DSP. Dans cette nouvelle DSP signée avec R3C, en plus des 250 millions d'investissement sur 25 ans, il y a un programme GER de 62M€ (Gros Entretien Réparation) sur toute la durée de la DSP sur lequel R3C s'est engagé et qui sera suivi.

Emmanuel Dauphant précise que plus de 2 millions € de gros travaux et renouvellement sont prévus pour 2025. Des travaux remise à niveau du réseau et des canalisations ont été effectués sur les Hauts de Chambéry en mai avec comme conséquence positive (et attendue) la disparition des fuites sur cette partie du réseau.

M. Noblecourt précise que les engagements contractuels sont importants sur cette partie « entretien » car la municipalité était bien consciente des enjeux.

JM Brun souhaite savoir comment s'est traduit le changement de prestataire pour les usagers.

Un représentant des conseils de quartier (Mr Bodin, Copropriété « Lanfrey 3 ») indique qu'une baisse de tarif était annoncée, mais que lui constate une augmentation de 28% pour sa copropriété.

		Valérie Robert répond que la partie fixe du tarif (R2 fonction de la puissance souscrite) est effectivement plus importante qu'avant mais que le R1 (fonction des consommations) est beaucoup plus faible. Cette tarification est très bénéfique pour les abonnés qui consomment beaucoup ; à l'inverse elle est plus rigide et avantage moins ceux qui consomment peu. Emmanuel Dauphant précise qu'il y a une baisse assez conséquente pour la grande majorité des usagers sauf pour certains petits consommateurs et quelques exceptions. Il propose de prendre un temps spécifique avec cette copropriété pour analyser leur situation précise. R. Mondot signale une augmentation du prix de 2.5% pour le R2 sur les 4 derniers mois de 2024. V. Robert explique que les R1 et R2 font l'objet de révisions mensuelles selon des indices certes peu volatils (car qui dépendent très peu du gaz contrairement à ce qui se pratiquait dans l'ancienne DSP) mais avec une tendance haussière tout comme l'inflation actuelle. L'UFC Que Choisir indique qu'il serait bien d'avoir une explication sur comment est construit le tarif du chauffage urbain R3C. R. Mondot demande s'il est possible que le R2 soit expliqué aux consommateurs car cela est parfois source de beaucoup d'incompréhensions, notamment lorsque les copropriétés se comparent entre elles. Valérie Robert répond qu'il est possible d'expliquer dans le compte-rendu de la réunion la construction du R1 et du R2. Emmanuel Dauphant confirme qu'il est possible de vulgariser un peu l'information pour la rendre plus compréhensible. Cela est joint en ANNEXE 2. F. Grumel indique qu'un raccordement au réseau a été sollicité par les habitants du chemin des Moulins mais que cela n'a pas été possible et qu'il leur faudrait patienter ; il souhaiterait donc savoir sous quel délai. E. Dauphant répond que R3C est en train de basculer la totalité du réseau en basse pression, mais que cela se fait tronçon par tronçon et sous-station par sous-station (ces dernières étant changées à ce moment-là). Le passage en basse pression dans ce quartier se fera en 2030 donc il n'est pas pertinent de procéder à un raccordement avant. F. Grumel demande si l'objectif est de raccorder tout le monde en intra-muros. M. Noblecourt répond par la négative car ce n'est pas pertinent d'un point de vue technique et économique pour tout le monde, notamment pour les pavillons et certaines copropriétés ; R3C est en capacité de savoir parcelle par parcelle qui est éligible ou non. JM Brun souhaite savoir si une extension du réseau à d'autres communes est possible. Valérie Robert répond que cela est impossible sans modifier l'équilibre économique du contrat mais que des exports vont être mis en place pour la commune de Jacob-Bellecombette et d'autres communes éventuelles. M. Noblecourt précise que le plan de développement est calé sur 25 ans et que la possibilité de vendre en export existe.
	RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE : SODEXO	OBJET • Concession de 5 ans (août 2023 – août 2028) • Gestion de la restauration scolaire, des crèches et d'une partie des usagers du CCAS (résidences autonomie et portage à domicile) FAITS MARQUANTS 2024 • La cuisine centrale a obtenu en novembre 2024 la labellisation ECOCERT "En Cuisine" niveau 2, répondant ainsi à des exigences élevées de qualité • Nombre de repas stable pour les écoles et les crèches, en hausse (+7%) pour le CCAS • 47% du coût des repas est lié au coût d'achat des matières premières • Instance d'échange avec les parents volontaires pour suivre les menus proposés • Enquête satisfaction faite par Sodexo : remontées positives des enfants • Gaspillage alimentaire : pesées de reste hebdomadaire et actions pédagogique en direction des enfants (geste éco-citoyens)

PERSPECTIVES

- Renouvellement de la certification Ecocert pour 2025

CHIFFRES CLES 2024

- 472 493 repas livrés (344 902 Scolaire – 62 088 Petite Enfance – 65 503 CCAS)
- 37 623 repas extérieurs (Maisons de l'Enfance)
- 30 points de livraison (18 scolaires – 10 Petite Enfance – 2 CCAS)
- 45% produits bio en valeur d'achat
- 15,5% produits avec des signes qualité (AOP,...) en valeur d'achat
- 35.10% produits locaux (- 200 km) en valeur d'achat au lieu de 40%

Budget & Effectif

- 17,6 personnes au quotidien (dont 16,6 affectées à la DSP)
- 3 011 k€ Chiffre d'affaires
- -139 k€ Résultat net de l'exercice

Echanges :

A. Felci informe que l'audit Ecocert permettant le renouvellement du label Ecocert pour 2025 sera effectué d'ici fin novembre. J. Gouverneur précise que le taux de satisfaction des enfants a atteint 92% sur la 2^{ème} enquête satisfaction, ce qui est extrêmement positif.

M. Noblecourt précise que l'un des enjeux du comité cuisto était justement de réduire la distorsion entre la perception des parents et la réalité.

M. Noblecourt informe que les prochaines journées Portes Ouvertes de la cuisine centrale aux usagers auront lieu le 25 avril 2026.

R. Mondot souhaite savoir si les repas végétariens sont proposés tous les jours. M. Noblecourt répond qu'ils le sont 2 jours par semaine ; il s'agit de repas sans protéine animale avec une option « sans viande » proposée pour les autres jours.

A. Felci indique que l'équivalence « sans viande » par rapport aux repas « classiques » est de 44 / 56.

M. Noblecourt souligne que le fait de faire découvrir aux enfants des repas sans viande est l'un des enjeux de la transition écologique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

JM Brun demande alors quel serait le coût d'un repas sans viande.

L'équipe Sodexo précise qu'un repas « sans viande » peut néanmoins contenir du poisson labellisé, ce qui limite l'écart de prix par rapport à un repas classique.

L'équipe Sodexo indique que des enquêtes sur les recettes sont menées en partenariat avec la Ville afin d'améliorer les plats proposés et de favoriser l'acceptation des repas végétariens par les enfants.

Un membre des conseils de quartier souhaite connaître le coût pour les parents.

M. Noblecourt précise que le tarif des repas varie de 1,04 € à 9,40 €. Les tarifs les plus élevés permettent de compenser le coût des repas pour les familles les plus modestes, dans un esprit de solidarité. Il indique également qu'une analyse du reste à charge lors de la modification de la grille tarifaire a montré que les familles aux QF les plus élevés restent moins impactées que les familles modestes, et qu'aucune baisse de fréquentation n'a été observée depuis la mise en place de la nouvelle tarification.

J. Gouverneur complète en indiquant que la ville de Chambéry participe aussi à cet effort de solidarité en payant directement à Sodexo une partie du coût des repas.

Un membre des conseils de quartier souhaite savoir ce qu'il en est pour le CCAS.

M. Noblecourt répond que le budget du CCAS contribue légèrement pour les résidences autonomie.

		STATIONNEMENT EN OUVRAGE : PALAIS DE JUSTICE: INDIGO	OBJET • Concession de 30 ans s'achevant au 28 février 2031 • Construction et exploitation du parc de stationnement du Palais de Justice FAITS MARQUANTS 2024 • Les fréquentations horaires et abonnés du parking sont en augmentation tout comme le montant du ticket moyen, permettant ainsi une augmentation du chiffre d'affaires et une amélioration du résultat de l'exercice • 75 abonnements « Résidents » demandés (plus forte demande depuis sa mise en place au 01.01.2023) CHIFFRES CLES 2024 • 400 places (dont 8 PMR) • 5 niveaux • 121 154 tickets horaires • 345 abonnés en moyenne • 32.3 k€ d'entretien et réparation réalisés Budget & Effectif • 4 personnes affectées à la DSP • 4.5€ Ticket moyen • 691 k€ Chiffre d'affaires 2023 • -2,4 k€ Résultat net de l'exercice <u>Echanges :</u> JM Brun souhaite savoir si ce parking a des spécificités ou si ses tarifs sont identiques à ceux des autres parkings. I. Dunod répond que les tarifs, votés par la Ville, sont identiques pour l'ensemble des parkings en ouvrage. Une tarification différente est cependant appliquée en fonction de la localisation des parkings, le parking du Palais de Justice fait partie de la catégorie la plus chère dite « hyper centre ». G.Cerato précise que le personnel est présent du lundi au samedi. JM Brun précise qu'effectivement le rapport coût / confort est différent comparé au parking de l'Hôtel de Ville. G .Cerato indique que le parking de l'Hôtel de Ville a été construit bien avant celui du Palais de Justice, ce qui explique certains aménagements ; I. Dunod complète en indiquant que le Déléataire actuel du parking de l'Hôtel de Ville n'est effectivement pas responsable de cette situation. Elle précise ensuite que les conditions des contrats de DSP sont différentes en ce qui concerne la question du personnel, mais qu'il y a eu des évolutions.
		STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET ENCLOS : Q PARK	OBJET • Concession de 31 ans s'achevant au 1^{er} septembre 2048 • Construction, entretien et exploitation des parcs de stationnement en enclos et ouvrages (dont construction et exploitation des parcs Ravet et Cassine) FAITS MARQUANTS 2024 • Bons résultats de fréquentation : fréquentation horaire en hausse (+ 3,8 % portée par la montée en puissance des parking Ravet et Manège) et ticket moyen en hausse (+1,27 %) ; Fréquentation abonnés en hausse + 2,66 % • Déploiement progressif de l'installation de 20 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (10 sur Hôtel de Ville / 10 Curial) • Renforcement de la sécurité suite à des dégradations sur les parking Ravet et Cassine • Un chiffre d'affaires en hausse de 7,51%, et des charges d'exploitation stables permettant un bénéfice de 182 k€

PERSPECTIVES

- Poursuite du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques

CHIFFRES CLES 2024

- 5 parcs en enclos
- 7 parcs en ouvrage
- 3 216 places au total
- 909 383 tickets horaires
- 3 237 abonnements
- 0 k€ d'investissements réalisés car la plupart des investissements ont été réalisés dès le début de la DSP
- 25 450 k€ d'investissements cumulés depuis le début de la DSP
- 116 k€ d'entretien et réparations réalisés

Budget & Effectif

- 7 personnes affectées à la DSP
- 4.36 € Ticket moyen
- 5 205 k€ Chiffre d'affaires
- 182 k€ Résultat net de l'exercice

Echanges :

Un membre des conseils de quartier signale les dégradations au niveau du belvédère du parking Ravet.

JP Parla indique que tout a été remis en état récemment.

Q Park fait face à de nombreuses dégradations. Une sécurité mutualisée sur les parkings a été mise en place. Sur le secteur Falaise, Europe, Barbot et Manège, un prestataire de sécurité intervient selon les manifestations des établissements nocturnes (systématiquement jeudi/vendredi/samedi soirs).

De plus, sur les parkings Cassine et Ravet, ce prestataire réalise des rondes préventives toutes les nuits entre 21h00 et 6h00.

R. Mondot signale que les places avec recharge électrique ne sont au nombre que de 20 sur 2200 places.

I. Dunod précise qu'à ce jour, le quota de 5 % prévu par la loi LOM (soit 161 bornes) n'est pas atteint mais un plan de déploiement a été mis en place : 44 bornes sont déjà existantes, 31 sont en cours d'installation ou d'étude, et les 86 restantes seront déployées lors d'une seconde phase qui sera lancée parc par parc dès lors que sera atteint 1 recharge par borne et par jour en moyenne. Actuellement, l'usage reste faible, avec seulement 0,5 recharge par borne et par jour en moyenne.

JM Brun demande si les tarifs des recharges sont compris dans la DSP.

I. Dunod et M. Noblecourt répondent que ce n'est pas le cas, d'où l'intérêt de Q-Park d'être compétitif sur ces tarifs.

R. Coulaud précise qu'ils constatent beaucoup de recharges sur les abonnés (qui rechargent la nuit) et sur le parking Cassine. Ces installations ne sont pas rentables pour l'instant mais doivent être proposées.

M. Noblecourt et I. Dunod indiquent qu'effectivement l'enjeu est de s'équiper malgré les coûts importants tout en gardant une certaine cohérence économique.

Un membre des conseils de quartier demande si la Ville compte construire de nouveaux parcs et fait remarquer que de plus en plus de grosses voitures circulent en ville et qu'il serait nécessaire de limiter cela.

M. Noblecourt répond qu'aucune nouvelle construction n'est prévue et que justement la Ville s'équipe par ailleurs en petit véhicule électrique type AMI.

		STATIONNEMENT EN OUVRAGE DSP STADE : Q PARK	OBJET • Concession de 8 ans ayant débuté le 24 octobre 2023 et s'achevant au 23 octobre 2031 • Réalisation des aménagements, entretien et exploitation du parc de stationnement • 427 places dont 9 PMR et 22 bornes de recharge pour véhicules électriques FAITS MARQUANTS 2024 • Une première année d'exploitation en deçà des attentes du prévisionnel : • - 37% de CA par rapport au prévisionnel • - 45% nombre d'abonnement • - 55% fréquentation horaire PERSPECTIVES • L'augmentation de la notoriété du parking au fil des mois ainsi que les différents évènements sportifs qui s'y déroulent vont permettre une montée en puissance de la fréquentation abonnés et horaires. CHIFFRES CLES 2024 • 1 parc en ouvrage • 427 places au total • 55 761 tickets horaires • 58,9 abonnements • 707 k€ d'investissements réalisés Budget & Effectif • Effectif mutualisé avec les 7 personnes affectées à la DSP ouvrages et enclos • 2.13 € Ticket moyen • 201 k€ Chiffre d'affaires • 11 k€ Résultat net de l'exercice <u>Echanges :</u> JM Brun souhaite savoir si le parking est plein lors de chaque évènement sportif. M. Noblecourt répond que le parking atteint sa pleine capacité lors des événements, mais que, hors événements, ce sont les usagers du centre funéraire et de la piscine qui contribuent à son occupation. Ce parking a été conçu comme un parking de proximité, et son taux de remplissage augmentera progressivement au fur et à mesure du développement du quartier (notamment Rubanox). I. Dunod ajoute qu'un équipement n'est jamais dimensionné pour les pics de fréquentation et que certains habitants du Comte Vert pourraient utiliser ce parking via des abonnements suite aux réaménagements de l'avenue.
		STATIONNEMENT SUR VOIRIE : EFFIA ET SAGS	OBJET • Exploitation du service de stationnement payant sur voirie • Régie intéressée de 5 ans s'achevant le 31 août 2024 pour EFFIA • Régie intéressée de 5 ans ayant débuté le 1er septembre 2024 et s'achevant le 31 août 2029 pour SAGS FAITS MARQUANTS 2024 • Augmentation du nombre de transactions horaires payantes et nette amélioration du taux de respect • Evolution du parc de stationnement (suppression du stationnement de surface boulevard du Théâtre) • Mise en place de la nouvelle DSP au 1^{er} sept. 2024 PERSPECTIVES

		• Suppression de places (avenue du Comte Vert) • Extension du stationnement payant sur les secteurs Nézin et Mérande CHIFFRES CLES 2024 • 3 542 places payantes • 200 horodateurs • 798 290 tickets payants • 367 267 contrôles • 30 787 FPS • 96 % taux respect sur le dernier trimestre Budget & Effectif • 8 personnes en moyenne • 1.6 € Ticket moyen • 2 959k€ Recettes totales dont FPS • 233 k€ TTC Rémunérations Déléataires <u>Echanges :</u> M. Noblecourt explique que les parts sociales de la société SAGS ont été rachetées par le groupe QPark mais que le délégataire du contrat du stationnement payant sur voirie reste bien la société SAGS. P. Bodin signale que certaines places en stationnement avenue Pierre Lanfrey n'ont pas la largeur de 2.30 mètres règlementaires ; G. Dubost répond que les services de la Ville se rendront sur place pour vérifier. R. Mondot souhaite savoir si toutes les recettes sont remontées à la Ville, qui rémunère ensuite le Déléataire ; M. Noblecourt répond par l'affirmative. I. Dunod précise qu'il n'existe pas, dans le contrat, d'intéressement au nombre de FPS appliqués aux usagers, mais un intéressement lié au taux de respect et au fait que les FPS ne soient pas contestés par les usagers. R. Mondot souhaite avoir plus de renseignement sur les horodateurs, et notamment leur entretien et les délais d'intervention en cas de panne car certains semblent en panne régulièrement ou indisponibles sur de longues périodes. M. Noblecourt répond que les horodateurs sont achetés par la mairie et entretenus par le Déléataire ; la Ville sera vigilante quant au taux d'indisponibilité des horodateurs. <i>NB : Les horodateurs sont gérés via un système de gestion technique centralisé et le contrat de DSP prévoit que tout dysfonctionnement doit être réparé dans un délai de 24 heures, sauf dimanche et jours fériés. Les pannes bloquantes pour le paiement ou le contrôle sont traitées dans la demi-journée et au plus tard dans les 24 heures par l'agent technique de maintenance, comme indiqué dans le rapport d'activité de SAGS.</i>
	POMPES FUNEBRES : SAEML POMPES FUNEBRES DE CHAMBERY ET DES COMMUNES ASSOCIEES (PFCCA)	OBJET • Concession de 20 ans s'achevant au 30 juin 2037 • Exploitation de l'ensemble des biens affectés à la mission du service des pompes funèbres, du crématorium FAITS MARQUANTS 2024 • Lancement du nouveau site Internet • Mise en place d'une nouvelle répartition du produit des métaux issus de la crémation : une aide aux communes pour la prise en charge des personnes dépourvues de ressources suffisantes, le solde étant versé à des associations (Odyssea, Banque Alimentaire de Savoie, Cantine Savoyarde) PERSPECTIVES • Installation de panneaux photovoltaïques pour le Crématorium et le centre funéraire de Pont-de-Beauvoisin

			- Développement de l'activité sur Aix-les-Bains CHIFFRES CLES 2024 1 189 obsèques organisés 2 801 crémations (soit 2 868 hors PFI Grenoble) 1 304 transports de corps Budget & Effectif 50 ETP 6 406k€ Chiffre d'affaires 146 k€ Résultat net de l'exercice <u>Echanges :</u> N. Pachoud précise que l'augmentation de l'activité n'est pas forcément due à l'augmentation du nombre de décès mais plutôt à la confiance des usagers qui font davantage appel à la structure pour les funérailles de leurs proches. Cette année, les tarifs ont pu être contenus et la satisfaction des usagers atteint la note de 4.9/5 sur Google. L'objectif pour les PFCCA est d'assurer un service public de qualité et à coût modéré pour les usagers. Par exemple, les PFCCA ont un système de formation qui sert à former des conseillers alors que les opérateurs privés ont un système qui forment des commerciaux, et ce au détriment des familles qui paient leurs prestations plus cher (jusqu'à +30%) pour un service de qualité inférieure.
		FOURRIERE AUTOMOBILE : CHAMBERY DEPANNAGE	OBJET - Concession de 5 ans s'achevant au 25 novembre 2026 - Exploitation du service public municipal de la fourrière pour véhicules et deux roues motorisés. PERSPECTIVES - Réflexion sur la fin de DSP en 2026 CHIFFRES CLES 2024 785 mises en fourrière 234 véhicules détruits 3 véhicules d'enlèvement dont 1 mis à disposition par la Ville Budget & Effectif 151,5 k€ Recettes dont : 71,9 k€ recettes usagers, 79,6 k€ recettes Ville.

		FOURRIERE ANIMALE : ASSOCIATION SAVOISIENNE DE PROTECTION ANIMALE	OBJET • Concession de 8 ans s'achevant au 30 avril 2030 • Exploitation du service public municipal de la fourrière pour animaux FAITS MARQUANTS 2024 • Perception de plusieurs legs qui ont contribué à l'amélioration de la situation financière (2 369 k€ reçus) PERSPECTIVES • Travaux sur le réseau d'eaux usées • Rénovation / extension du centre au niveau du bâtiment administratif CHIFFRES CLES 2024 • 639 animaux entrés en fourrière • 44% des chiens et 91% des chats entrés en fourrière se retrouvent en refuge • 95% taux d'adoption au refuge • 15 578 h de bénévolat • 238 enquêtes pour mauvais traitement • 14 évaluations comportementales Budget & Effectif • 8 personnes en CDI – 188 bénévoles – 413 adhérents • 1 692k€ Résultat net de l'exercice (avec legs) • - 52k€ Résultat net de l'exercice (hors legs)
		CONCESSION DE SERVICE MOBILIER URBAIN : JC DECAUX	OBJET • Concession de service qui a débuté le 1^{er} juillet 2024 pour 16 ans • Contrat en groupement de commande avec Grand Chambéry • Mise à disposition, entretien, maintenance et exploitation des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires FAITS MARQUANTS 2024 • Début du contrat en juin 2024 • Travail sur les implantations des mobiliers en lien avec les ABF pour la partie centre-ville • Objectif de dédensification du centre-ville (25 mobiliers 2m² au début du contrat ; 12 actuellement) PERSPECTIVES • Déploiement de la totalité des mobiliers avant fin 2025 Echanges : M. Noblecourt précise qu'un travail est à effectuer avec Grand Chambéry pour faire appliquer le règlement de publicité, et rappelle la volonté de réduire celle-ci sur le territoire chambérien. Il indique également que le contrat de concession prévoit tout un travail de remise à neuf sur les abribus pour l'Agglomération et que côté Ville, l'enjeu se situe au niveau des JEI (Journaux Electroniques d'Information). E. Bastide précise que ces derniers devraient être opérationnels d'ici fin novembre. JM Brun demande si la réduction du mobilier urbain s'est effectuée sans réduction du nombre de campagnes aux associations. E. Bastide répond que ces dernières sont bien toujours prises en compte.

		CONCESSION D'AMENAGEMENT : SPL 2040	OBJET • Concession d'aménagement de 15 ans s'achevant au 14 décembre 2033 • Réalisation de la ZAC Vétrotex FAITS MARQUANTS 2024 • Ralentissement du rythme de réalisation du projet, impacté par la baisse des réservations de logements collectifs neufs • Lancement, en décembre 2024, des travaux de la future place Pierre de Coubertin, destinée à devenir le cœur du quartier avec l'implantation de commerces au rez-de-chaussée des immeubles • Ouverture de la crèche « Bulle de neige » à la rentrée 2024 PERSPECTIVES • Poursuite des travaux et remise des équipements • Poursuite de négociations foncières nécessaires à certains aménagements • Signature d'un 2^{ème} avenant au traité de concession CHIFFRES CLES 2024 • 57 000 m² de constructions • 800 logements • 1 local associatif • 1 crèche • 5 600m² bureaux • 1 600m² commerces Budget & Effectif • 3 personnes • 2 534k€ HT de dépenses <u>Echanges :</u> Un membre des conseils de quartier interroge M. Noblecourt sur la situation des enseignes Lidl et Esso. M. Noblecourt répond que Esso restera à son emplacement actuel et qu'un accord devrait avoir lieu concernant la réduction d'une partie de leur parcelle. Suite à des échanges concernant le plan de circulation et notamment la circulation des poids lourds venant faire le plein, M. Noblecourt précise que le plan de circulation a justement été travaillé pour en limiter la circulation.
		CONCESSION D'AMENAGEMENT NORD DES COMBES : CRISTAL HABITAT	OBJET • Concession d'aménagement de 7 ans s'achevant au 25 octobre 2026 • Aménagement du secteur « Nord des Combes » FAITS MARQUANTS 2024 • Signature de l'avenant 2 : • Modifiant le programme des travaux, • Prolongeant la concession d'une durée d'un an supplémentaire, • Actualisant le bilan de la concession et des annualités versées au concessionnaire • 3^{ème} phase de travaux : aménagement de la rue du Pré de l'Ane et d'un parvis sécurisé devant l'école Grenouillère ainsi qu'une rampe d'accès. Ouverture au public en décembre 2024.

			PERSPECTIVES • Poursuite des travaux sur l'allée de Vert Bois et la rue du Bertillet CHIFFRES CLES 2024 • De nombreux aménagements fonciers et réhabilitations sont en cours sur le secteur Nord des Combes, dont : • 69 logements neufs en accession à la propriété • 233 logements réhabilités et 101 en cours de réhabilitation • 1 restructuration d'école (Vert Bois) Budget & Effectif • 9 168k€ coût total de l'opération • 1 965k€ HT de dépenses en 2024 Echanges : JM Brun demande si les travaux de l'école Vert Bois faisaient partie des travaux effectués. M. Noblecourt répond qu'ils ont été programmés dans le cadre du PRU (Programme de Rénovation Urbaine).
--	--	--	---

M. Noblecourt
Président de la Commission Consultative
des Services Publics Locaux

